

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement
120 bis rue La Fayette
75010 Paris
tél: 01 48 24 11 88
fax: 01 48 24 11 83
mail: pcf10@voila.fr

à Paris^e

JUIN-JUILLET 2009

PETITE ENFANCE

de nouvelles places en crèches

Dans le programme de la mandature, les crèches, ainsi que le logement, figuraient comme une priorité. Malgré une baisse des revenus financiers dus à la crise, la Mairie de Paris a réaffirmé le maintien de ces deux priorités. Quelle est la situation dans notre arrondissement ?

Le 10^{ème} dispose actuellement de 16 lieux d'accueil municipaux, crèches et halte-garderies confondues, qui offrent un peu plus de 800 places. C'est beaucoup par rapport à de nombreuses villes, mais insuffisant par rapport aux besoins de l'arrondissement quand on sait qu'en 2008, environ 1500 naissances ont été enregistrées.

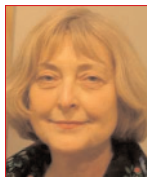
L'année 2008 a connu quelques problèmes dans l'accueil des enfants par manque de personnels, occasionnant des grèves et des mouvements justifiés chez ces personnels. Cette question est aujourd'hui réglée. Un énorme effort de recrutement et de formation de personnel qualifié a été fait et la situation est dans l'ensemble satisfaisante.

L'équipe municipale s'est engagée à créer 300 places supplémentaires dans cette mandature. Le gros problème que nous rencontrons, propre à notre arrondissement, est sa grande densité et la quasi impossibilité de nouvelles constructions. Il nous faut donc rechercher et acquérir des espaces spacieux répondant à nos critères d'exigence (calme, absence de pollution, espace extérieur de jeux, clarté, aération...).

En septembre s'ouvrira la crèche Delessert qui comprendra plus de soixante berceaux. Dans l'ancien hôpital Saint-Lazare, une crèche multi-accueil de trente places entrera en activité, en principe en octobre. D'autres projets sont en cours, comme celui d'une crèche rue du Faubourg du Temple dans un immeuble préempté par la ville. Par ailleurs, un espace PMI sera installé, boulevard de la Villette, dans un immeuble acquis pour y créer des logements sociaux.

À côté de ces structures municipales, qu'en tant qu'élue communiste je m'efforce de privilégier, la mairie subventionne la création de crèches associatives. Une crèche de la Maison Kangourou a été ouverte en avril au 150 rue La Fayette, une autre est programmée Quai de Valmy. La Crèche franco-chinoise de la rue Yves Toudic va être agrandie pour accueillir une quinzaine d'enfants supplémentaires.

À l'heure où le gouvernement multiplie les restrictions budgétaires et la recherche de solutions d'accueil qui perdraient en moyens, en qualité et deviendraient plus onéreuses pour les parents, je tiens à réaffirmer mon engagement à développer les crèches qui sont un facteur de sécurité et de développement égalitaire pour les petits enfants par le cadre, le suivi affectif et pédagogique qui est proposé.



Marie-Thérèse Eychart
adjointe au maire chargée de la Petite enfance



la crèche du 3 passage Delessert (60 places)
ouvrira en septembre prochain

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

5 élus pour le Front de gauche

Le **Front de gauche** dispose de 4 députés élus dans l'hexagone (dont Patrick Le Hyaric en Île-de-France) et d'un député du Parti communiste réunionnais, élu dans la circonscription d'Outre-Mer.

Ces 5 députés vont continuer le travail de nos 3 élus sortants au sein du groupe Gauche unitaire/Gauche verte nordique au Parlement européen, qui comportera 33 membres. Pour les salariés, c'est l'assurance que leur voix sera portée au Parlement européen.

Malheureusement, le Parlement européen sera dominé par une majorité libérale. Dans ces conditions, on ne voit pas bien comment les préoccupations environnementales exprimées en France pourront être réellement prises en compte. Quant au gouvernement français, il pourra continuer de s'appuyer sur la commission de Bruxelles pour poursuivre sa politique antisociale, privilégiant les plus riches.

Il faudra donc que les citoyens se mobilisent et se rassemblent largement pour mettre en échec les nouvelles déréglementations prévues, préserver les services publics, la Sécurité sociale et sauvegarder l'environnement.

Dante Bassino
responsable de la section PCF 10^{ème}

la loi Boutin une atteinte à la mixité

Votée en février dernier, la loi Boutin sur le logement est maintenant en vigueur. Elle impose l'application d'un surloyer, appelé "supplément de loyer de solidarité". Elle aura pour première conséquence d'évincer les classes moyennes qui habitent dans des logements sociaux, mais dont les revenus leur permettront difficilement d'accéder à un loyer dans le privé. Nous avons demandé à Michel Chevallier, membre de la direction fédérale de la CNL/Paris, de donner son avis sur les premiers effets de cette loi à Paris et dans le 10ème.

Comment caractériser la situation du logement dans le Xème ?

Il est clair que notre arrondissement manque cruellement de logements sociaux. Aller vers les 20 % dans le 10ème devrait être possible.

Je prends acte des efforts de la municipalité pour l'acquisition d'immeubles. Mais il faut aussi utiliser toutes les niches possibles pour construire du logement accessible aux familles les plus modestes.

Quelles sont les conséquences les plus importantes de la loi Boutin ?

On a déjà ressenti les premiers effets cumulés de l'augmentation des surloyers et de la baisse de 10 % des plafonds de ressources. J'ai déjà constaté dans l'arrondissement le déménagement de quelques familles, contraintes d'abandonner leur logement, le loyer étant devenu excessif.

Le surloyer imposé par la loi Boutin va porter un coup terrible à l'institution HLM, conquête du mouvement ouvrier, et à la mixité sociale. Par exemple, le quartier Grange-aux-Belles, classé en Politique de la ville, va encore voir sa population s'appauvrir ; le même phénomène se fera dans les secteurs Châlet Sainte-Marthe, dans les logements de la Sablière, avenue de Verdun...

Qui sera touché par la fin du maintien dans les lieux, prévue par la loi ?

Seront concernés tous ceux qui habitent un logement devenu trop grand pour eux. Cette mesure fait fi des conditions de la

vie actuelle, où les couples n'ont plus la même stabilité qu'autrefois. Seules les personnes de plus de 65 ans et les familles qui comptent un handicapé auront droit au maintien dans les lieux.

Pour répondre au besoin de logements sociaux, comment dégager des financements ?

L'État doit redevenir le seul garant du financement du logement social. Aujourd'hui, à travers des mesures comme le dispositif Robien, l'État subventionne davantage le secteur privé que le secteur public du logement.

Au contraire, pour une maîtrise de ce secteur d'activité vital, il faut créer un véritable service public du logement et de l'habitat, dont le financement peut dépendre de mesures simples et peu coûteuses, comme le relèvement du plafond du livret A, l'augmentation du 1 % logement payé par les entreprises ou la révision des multiples mesures fiscales improductives mises en place ces dernières années.

Quant aux locataires du secteur privé, qui subissent, tous les 3 ou 6 ans, des augmentations de loyers non négligeables, ou qui doivent quitter leur logement à cause de congés vente spéculatifs, ils sont eux aussi victimes d'un système qui privilégie la rentabilité financière au détriment des besoins des individus.

Travailler à l'union de tous, logés, mal logés, locataires du secteur public, semi-public et secteur privé, est une nécessité pour mettre en place, dans la mixité sociale, une politique de logement à loyers accessibles à tous.

LA SABLIÈRE hausse des loyers

Le conseil d'administration de la Sablière (organisme de logement social, filiale de la SNCF) s'est prononcé pour des augmentations importantes de loyer dans ses immeubles où résident de nombreux cheminots et d'autres familles à revenus modestes.

Le président du groupe communiste au Conseil de Paris, membre du conseil d'administration de cette société de logement social, a voté contre cette augmentation qui grèvera encore un peu plus le budget des ménages dans une période où les difficultés dues à la crise s'accroissent.



à l'initiative du centre social Aires 10, rencontre avec les habitants sur la place du Buisson Saint-Louis pour protester contre la remise en cause de la politique de la ville envisagée par le gouvernement qui se traduira par une réduction des moyens et des activités proposées

...à suivre

*vous souhaitez réagir
donner votre avis
faire des suggestions
travailler avec nous
sur l'une des questions
abordées ici, ou une autre
contactez-nous
par le moyen de votre choix
(voir coordonnées page 1)*

bon à savoir

LA RÉGIE DE QUARTIER DU 10ème s'installera au 13 rue Louis Blanc

Après un an de travail d'élaboration avec les associations, les représentants des conseils de quartier et les bailleurs sociaux, les conditions de la création d'une régie de quartier dans le 10ème sont à présent réunies. Il s'agit d'une entreprise à vocation d'insertion sociale, destinée à créer des activités, marchandes ou non, favorisant le parcours d'insertion et de formation d'habitants

de nos quartiers parmi les plus éloignés de l'emploi, notamment les jeunes.

Cette régie contribuera à tisser et à développer des liens sociaux dans ces mêmes quartiers tout en favorisant la participation des citoyens à la vie de la cité. D'ores et déjà, une association de préfiguration s'est constituée, avec son conseil d'administration et son président.

Des locaux sont mis à disposition par la Régie immobilière de la Ville de Paris, rue Louis Blanc, près du quai de Jemmapes. Ils vont permettre à cette entreprise d'économie sociale d'intervenir dès le début de 2010 au service de nos quartiers.

POLITIQUE DE LA VILLE pérenniser les moyens

Au plan national, la *Politique de la Ville* est entrée dans une période décisive avec l'échéance, fin 2009, des Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) et la révision annoncée de la géographie prioritaire, notamment des Zones urbaines sensibles (ZUS). Le gouvernement devrait arrêter ses décisions avant l'été.

À Paris, 14 quartiers populaires, où vivent 300 000 Parisiens parmi les plus modestes, bénéficient de projets engagés au titre de la *Politique de la Ville* et de moyens financiers renforcés, de la part de la Ville comme de l'État.

Or, les dynamiques à l'œuvre dans ces quartiers apparaissent aujourd'hui menacées par l'objectif du gouvernement de réduire les secteurs classés prioritaires.

Le moment n'est pourtant pas venu de relâcher l'effort, alors que la crise économique et sociale s'abat sur le pays et impose au contraire de renforcer les solidarités dans les quartiers populaires les plus fortement exposés aux difficultés.

Dans notre arrondissement, la *Politique de la Ville* recouvre les domaines suivants : l'aide à l'apprentissage de la langue française, l'activité des centres sociaux *Aires 10* et *Paris des faubourgs*, la future *Régie de quartier*, la structure innovante en direction des jeunes à la Grange-aux-Belles en cours d'installation, l'atelier santé-ville, la Maison des sciences, le soutien aux initiatives culturelles de proximité.

Sur proposition d'Alain Lhostis, en charge de la *Politique de la Ville*, le conseil d'arrondissement du 10^{ème} s'est prononcé pour la poursuite, avec le soutien de l'État, des projets engagés au titre de la *Politique de la Ville* et le maintien des 2 quartiers du 10^{ème} concernés. Il a demandé au maire de Paris de relayer ces demandes auprès du gouvernement.

sécuriser les boîtes-réseaux EDF

Paris compte 4 800 boîtes-réseaux EDF installées dans les années 1950 permettant le maillage du réseau électrique parisien. Aujourd'hui, celles-ci n'ayant plus d'utilité, elles doivent être supprimées sans attendre. En effet, elles constituent un danger pour les populations et les salariés du fait du risque d'explosion qu'elles présentent. Les accidents se sont multipliés ces dernières années.

Les élus communistes du 10^{ème} ont demandé au maire de Paris d'intervenir auprès du directeur du *Réseau électricité Paris* afin de mettre en œuvre tous les moyens permettant de sécuriser ces boîtes-réseaux et de les supprimer dans les meilleurs délais.

Les élus du 10^{ème} ont approuvé majoritairement ce vœu.

pour une aide humanitaire d'urgence au Sri Lanka

Depuis la fin du mois de janvier, le conflit qui dure depuis près de 35 ans au Sri Lanka s'est intensifié et a soumis les populations civiles tamoules à des souffrances intolérables. Malgré les démarches de plusieurs pays, dont la France, le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas pu imposer une trêve et initier la recherche d'une solution négociée.

Dans ce contexte, les élus communistes du 10^{ème} ont soumis un vœu demandant au maire de prendre en compte la situation d'urgence humanitaire au Sri Lanka par l'octroi d'une subvention d'aide exceptionnelle à destination des populations civiles concernées. Ce vœu a été adopté (les élus socialistes de l'arrondissement se sont abstenus).

Présenté de nouveau par le groupe communiste au Conseil de Paris des 11 et 12 mai, le vœu a cette fois été largement approuvé. Une aide exceptionnelle sera donc prochainement versée à ces populations en souffrance.

JARDINS D'ÉVEIL une menace pour les maternelles

Sous prétexte de développer l'accueil des enfants de 2 à 3 ans, Nadine Morano, secrétaire d'État à la Famille, et Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, ont annoncé l'ouverture, dès la prochaine rentrée, de jardins d'éveil ; ceux-ci pouvant être intégrés dans des écoles maternelles.

8 000 places seraient créées d'ici 2012 et financées, pour une part seulement, dans le cadre de la nouvelle convention signée par la Caisse nationale d'allocations familiales et l'État ; le reste du financement serait assuré par les collectivités et les familles.

Ce nouveau dispositif ne masquera pas le recul de la scolarisation des 2 à 3 ans, mais, au contraire, contribuera à l'accélérer : en 2000, au niveau national, 35 % d'entre eux étaient scolarisés en maternelle et seulement 21,3 % en 2008. À Paris, le taux de scolarisation des 2 à 3 ans ne dépassait pas 2 % !

Nouvelle illustration du désengagement de l'État, ce dispositif se traduira par un transfert de charges sur les collectivités locales et les familles. Il s'agit de substituer à l'école maternelle, gratuite et lieu d'éducation et d'apprentissage, un système de garde payant, non accessible à tous et se caractérisant par des exigences plus limitées.

Dans ce contexte, les élus communistes du 10^{ème} ont soumis un vœu demandant au maire de Paris d'affirmer son engagement pour le maintien d'un service public d'éducation de qualité, gratuit et accessible dès l'âge de 2 ans, en particulier dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé et de refuser d'affecter à ce dispositif des locaux réservés à l'accueil scolaire.

Ce vœu a été approuvé à la majorité par le conseil d'arrondissement du 10^{ème}, ainsi que par le Conseil de Paris.

pour des équipements publics à la place de la station service ESSO

Au 168 rue du faubourg Saint-Martin, la station service est fermée depuis novembre 2008. Cette station est implantée sur un terrain appartenant à la Sablière, filiale de la SNCF, au cœur d'un ensemble de logements sociaux.

Les élus communistes ont demandé au maire du 10^{ème} d'intervenir auprès de la Sablière pour que le bail ne soit pas renouvelé et qu'une réflexion soit engagée par la mairie du 10^{ème}, en liaison avec le conseil de quartier, en vue de l'installation d'équipements publics à définir.

Le vœu a été adopté à l'unanimité.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 28 AVRIL 2009 les vœux des élus communistes

GARE DE L'EST réorganiser les arrêts de bus

Lors de la réunion du conseil d'arrondissement du 3 mars dernier, le conseil de quartier Château-d'Eau/Lancry a soulevé le problème du stationnement des bus devant la gare de l'Est. Alain Lhostis a donné son point de vue en soulignant qu'il considérait comme une erreur d'aménagement urbain la fermeture de la grande esplanade par des grilles. Il propose de rapprocher la dépose et la montée des voyageurs au plus près de la gare, comme cela a été réalisé à la gare du Nord. Le stationnement des bus pourrait, quant à lui, s'effectuer le long de la gare de l'Est, rue du Faubourg Saint-Martin.

Alain Lhostis a donc saisi la SNCF pour qu'un réexamen de l'organisation de la circulation et du stationnement des bus de la RATP puisse se faire.



TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS

nouvelle occupation pour la régularisation

La mobilisation des travailleurs sans papiers commencée en avril dernier, principalement à l'initiative de la CGT, a permis de nombreuses régularisations (près de 2 000 en Île-de-France).

Le 10ème a été largement concerné par ce mouvement. Après plusieurs mois d'occupation de leur entreprise, 39 travailleurs ont été régularisés dans

les restaurants *Chez papa*, 5 au restaurant *Delaville* et plus de 120 dans les sociétés d'intérim implantées dans le 10ème.

Une nouvelle occupation a été décidée le 11 mai dernier dans l'entreprise de nettoyage *Scotnet*, située au 56 rue

Louis-Blanc, suite au refus de la direction de remplir les dossiers de régularisation de 20 salariés travaillant pour l'entreprise depuis plusieurs années.

Ne donnant pas suite à la demande d'expulsion des locaux demandée par la direction, le tribunal a imposé une médiation qui a permis de commencer la constitution de 18 dossiers de régularisation. Une première victoire.

restaurant le Côte d'Azur : un patron voyou

Refusant depuis plusieurs mois de faire les démarches pour régulariser deux de ses salariés, le patron du restaurant le Côte d'Azur, situé au 6 rue Château d'Eau, décide le 30 avril de les licencier.



des "gros bras" vident le logement d'Aly et de sa compagne et jettent leurs affaires dans la cour de l'immeuble

À partir de là, les deux salariés entreprennent une démarche auprès du tribunal des prud'hommes et organisent chaque jour un piquet de grève, avec l'appui de la CGT et d'acteurs associatifs. Le 27 mai, Aly, le cuisinier, qui était logé dans un débaras de 6m² appartenant à son patron (400 euros par mois, sans contrat, ni quittances!) est arrêté par la police.

Des gros bras viennent aussitôt expulser son épouse, enceinte de plus de 7 mois, et déposent dans la cour de l'immeuble les affaires de la famille.

Aussitôt, associations et élus se mobilisent.

Marie-Thérèse Eychart, maire adjointe du 10ème, accompagne les démarches de la compagne d'Aly pour porter plainte auprès du commissariat et favoriser son hospitalisation, en raison de sa grossesse difficile. Le soir même, Aly est libéré.

La solidarité a bien fonctionné, mais doit encore se poursuivre pour obtenir les régularisations.

Le patron, quant à lui, a été d'ores et déjà convoqué au commissariat pour s'expliquer sur ses agissements.

HÔPITAL FERNAND WIDAL rayé de la carte?

La grande lessive des hôpitaux parisiens voulue par Mme Bachelot est en train de produire ses effets dans le 10ème arrondissement. Des centaines d'emplois vont être supprimés dans nos trois hôpitaux et on nous annonce la fermeture du site Fernand Widal.

Si la réinstallation de certaines activités au sein de l'hôpital Lariboisière peut être médicalement justifiée, il n'en est pas de même concernant l'hypothèse évoquée par cer-

tains de déplacer ou supprimer les 215 lits de long et moyen séjour destinés aux personnes âgées issues principalement de notre arrondissement.

Un tel projet rencontrera l'opposition résolue des communistes et de leurs élus.

En effet, nos anciens ont droit à rester près de chez eux et de leurs proches pour bénéficier des meilleures conditions de soins à un moment délicat de leur vie.

pétition contre la vidéosurveillance

Suite à l'annonce de la préfecture de police d'installer 1226 caméras de vidéosurveillance dans Paris, dont 60 dans le 10ème, de nombreux acteurs sociaux contestent le bien-fondé de cette décision et ont lancé une pétition que nous vous invitons à signer massivement en allant sur le site : <http://aires10.net:phpPetitions/index.php?petition=4/>



ÉCOLE

parents et enseignants toujours mobilisés

Face aux attaques incessantes du gouvernement contre l'école, de la maternelle à l'université, qui ont pour objectif de remettre en cause le principe d'éducation pour tous, parents et enseignants restent mobilisés.

Le 28 avril dernier, ils sont intervenus lors du pré conseil d'arrondissement et un vœu reprenant la majorité de leurs revendications a été adopté.



Le 26 mai, ils ont organisé avec les arrondissements voisins des défilés qui ont convergé vers la place de la bataille de Stalingrad. Un rassemblement qui a réuni plusieurs centaines de manifestants. Un succès.